



Paris le 18 Septembre 2008

## **COMMUNIQUE**

### **Atlas de la démographie médicale 2008 : l'accès aux soins est-il menacé ?**

Le Conseil national de l'Ordre des médecins présente la 2<sup>ème</sup> édition de son Atlas de la démographie médicale, réalisé à partir des chiffres du Tableau de l'Ordre.

Au moment où le projet de loi « Hôpital, patients, santé et territoires » doit être présenté par Mme Roselyne Bachelot, ce rapport dresse un état des lieux des effectifs médicaux et des évolutions de la situation du corps médical.

Les points saillants apparus cette année sont :

- l'accélération des disparités régionales, de la région PACA pour la première fois plus attractive que l'Ile de France à la Picardie dont la densité médicale est égale à la moyenne des années 1970.
- l'accentuation des spécialités en crise
- la féminisation de la profession : pour la première fois 54% des médecins en activités sont des femmes
- l'attractivité croissante de l'exercice salarié au détriment de l'exercice libéral exclusif (66% contre 10% des nouveaux inscrits).

Il est également à noter que le nombre des médecins en activité a augmenté en France métropolitaine de 1,2% et le nombre de médecins retraités de 3,4%, ce qui confirme que les « sorties » sont supérieures aux « entrées ».

Par ailleurs le CNOM a encore une fois complété son observation de terrain par une étude spécifique sur les médecins remplaçants, qui constitue la première analyse détaillée de cette population. L'analyse met en lumière que leur nombre est en augmentation exponentielle ces deux dernières années, avec parmi eux 72% de médecins généralistes et une majorité de femmes.

Par sa capacité unique à observer la réalité du terrain, grâce aux données chiffrées dont il dispose, le Conseil national de l'Ordre des médecins est un acteur essentiel en matière d'organisation des soins. A titre d'exemple, cette 2<sup>ème</sup> édition de l'Atlas de la démographie médicale révèle que les nouveaux inscrits au Tableau de l'Ordre ne s'installent pas dans les zones dites désertifiées mais dans les grandes villes et à proximité des Centres Hospitalo-universitaires, en dépit de l'octroi d'aides à l'installation. De même les médecins retraités autorisés grâce au décret du 19 avril 2007 à garder une activité sont concentrés autour de la Méditerranée et en Ile de France, régions où la densité médicale est la plus forte.

Presse : Evelyne Acchiardi - 01 53 89 32 80

---

Ce communiqué est disponible sur notre site :  
[www.conseil-national.medecin.fr](http://www.conseil-national.medecin.fr)